

PLAN
STRATÉGIQUE
2019-2023



PLAN
STRATÉGIQUE
2019-2023



TABLE DES MATIÈRES

6 Message de la vérificatrice générale du Québec

8 Le Vérificateur général du Québec

12 Mission

14 Vision

16 Valeurs

18 Orientation 1

Agir pour un maximum d'impact

28 Orientation 2

Être reconnus pour notre gestion
axée sur la personne
et pour notre performance

40 Tableau synoptique
du Plan stratégique 2019-2023

MESSAGE DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DU QUÉBEC



À l'Assemblée nationale,

J'ai l'immense privilège d'avoir été nommée vérificatrice générale en 2015. Au cours des dernières années, mon équipe et moi avons mené avec succès de nombreux mandats complexes et d'envergure qui ont contribué concrètement au contrôle parlementaire et à la saine gestion des fonds publics.

Forts de cette expérience, nous avons l'ambition que le Vérificateur général soit perçu, par la population et les parlementaires, comme la référence lorsqu'il est question d'obtenir l'heure juste sur la gestion des fonds publics. Nous voulons qu'il demeure le gardien de la confiance de la population en s'assurant que l'argent qui est confié aux ministères et organismes du gouvernement est géré adéquatement et de façon transparente.

Je suis fière de vous présenter le Plan stratégique 2019-2023 de cette institution québécoise. Celui-ci est le fruit d'un travail collaboratif et d'un consensus organisationnel. Il repose également sur des consultations auprès des membres de la Commission de l'administration publique et d'experts externes.

Pour les quatre prochaines années, ce plan stratégique sera la pierre angulaire de toutes les actions que nous mettrons en place. Il se distingue par une mission actualisée ainsi que par la place importante que le Vérificateur général accorde à la population québécoise dans ses travaux.

Il est également une réponse concrète à deux enjeux auxquels le Vérificateur général est confronté, soit celui de poursuivre la réalisation de travaux significatifs tant pour les parlementaires que pour la population et celui de maintenir ses efforts pour continuer à se distinguer par son excellence. Pour faire face à ces enjeux, nos actions des prochaines années viseront à maximiser l'impact de nos travaux, à donner une place de choix à nos employés et à permettre à notre organisation de se démarquer par sa performance.

Pour assurer la réussite de ce plan stratégique, je compte sur un personnel dévoué, professionnel et porteur d'une grande expertise. Je sais que je pourrai compter sur sa contribution pour la réalisation de ce projet d'envergure.

La vérificatrice générale,
Guylaine Leclerc, FCPA, FCA
Québec, juin 2019

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Une institution indépendante

La *Loi sur le vérificateur général* encadre les activités de l'institution et assure son indépendance. À cet égard, son principal dirigeant, le vérificateur général, est désigné par l'entremise d'une motion présentée par le premier ministre et adoptée par au moins les deux tiers des membres de l'Assemblée nationale. Son mandat, qui dure 10 ans, est non renouvelable.

Le 23 février 2015, M^{me} Guylaine Leclerc a été désignée vérificatrice générale à l'unanimité par les parlementaires.

Le Vérificateur général est au service exclusif de l'Assemblée nationale. Il collabore étroitement avec les commissions parlementaires, plus particulièrement avec la Commission de l'administration publique.

Des travaux reconnus pour leur rigueur et leur utilité

Le Vérificateur général réalise des missions d'audit législatif. L'audit législatif comporte trois principaux types de travaux : l'audit financier, l'audit de performance et l'audit de conformité. Le Vérificateur général doit aussi formuler son opinion sur la plausibilité des hypothèses et des prévisions présentées dans le rapport préélectoral que prépare le ministre des Finances avant la tenue de chaque élection générale.

Audit financier :

s'assurer que les états financiers sont exempts d'anomalies

Les travaux d'audit financier comprennent l'audit d'états financiers et d'autres informations financières. Par ce type de travaux, le Vérificateur général vise à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers et les informations financières sont exempts d'anomalies significatives.

Les audits financiers favorisent une reddition de comptes juste et transparente de la situation financière des entités auditées, des sommes prélevées ainsi que des dépenses réalisées.

Audit de performance :

s'assurer de la saine gestion des ressources

Le Vérificateur général mène des audits de performance pour s'assurer que les ressources à la disposition des entités auditées sont employées de manière économique, efficiente et efficace. Sous l'autorité du Vérificateur général, le commissaire au développement durable réalise également des audits de performance ayant trait à l'application de la *Loi sur le développement durable*.

Audit de conformité :

s'assurer du respect du cadre légal, réglementaire et administratif

Le Vérificateur général porte une attention particulière à la conformité des opérations avec les lois, les règlements, les politiques et les directives. L'audit de conformité s'intègre généralement à ses audits financiers ou à ses audits de performance.

Rapport sur le rapport préélectoral :

s'assurer de la plausibilité des hypothèses et des prévisions

Conformément à la *Loi sur le ministère des Finances*, le ministre des Finances publie un rapport préélectoral sur l'état des finances publiques du Québec avant chaque élection générale. Ce rapport contient l'information requise par la loi, dont les hypothèses et les prévisions économiques ainsi que les prévisions des composantes du cadre financier du gouvernement. Le Vérificateur général doit donner son opinion sur la plausibilité des hypothèses et des prévisions incluses dans ce rapport.

Autres travaux

Audit particulier

Le gouvernement ou le Conseil du trésor peut confier au Vérificateur général le mandat de réaliser un audit particulier sur toute matière qui est de sa compétence. Il appartient au Vérificateur général de déterminer les travaux qu'il juge nécessaires pour mener à bien l'audit et de rendre public son rapport en le déposant à l'Assemblée nationale.

L'Assemblée nationale peut également adopter une motion demandant au Vérificateur général d'effectuer un audit.

Commissions parlementaires

Le Vérificateur général apporte son soutien aux commissions parlementaires et, de façon plus particulière, à la Commission de l'administration publique, qui a le mandat d'entendre le Vérificateur général sur ses rapports.

Champ de compétence

Le champ de compétence du Vérificateur général se rapportant à l'audit financier s'étend aux organismes publics et aux organismes du gouvernement qui sont définis dans la *Loi sur le vérificateur général*. Le Vérificateur général peut auditer, à sa convenance, les états financiers des établissements publics faisant partie des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Pour l'audit de performance, son champ de compétence englobe, outre les entités concernées par l'audit financier, tous les organismes publics et tous les organismes du gouvernement qui ne produisent pas d'états financiers ainsi que les bénéficiaires de subventions versées par ces organismes. La décision d'entreprendre un audit de performance demeure à la discrétion du Vérificateur général, sauf dans le cas de la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour laquelle une entente avec le conseil d'administration doit être conclue.

Le Vérificateur général compte sur des équipes multidisciplinaires qui lui permettent de procéder à des audits auprès de ces nombreuses entités, dont les activités touchent divers secteurs.

MISSION

CONTRIBUER À UNE MEILLEURE GESTION DES FONDS PUBLICS

Le Vérificateur général contribue, par ses audits et ses autres travaux, à la saine gestion des ressources ainsi qu'au contrôle parlementaire, au bénéfice de la population québécoise.

Pour effectuer sa mission, le Vérificateur général compte sur environ 300 employés, reconnus pour la qualité de leurs travaux et pour les pratiques rigoureuses et innovantes qu'ils utilisent.

VISION

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC : UNE RÉFÉRENCE POUR LES PARLEMENTAIRES ET LA POPULATION

Le Vérificateur général est reconnu pour sa grande expertise. Ainsi, les parlementaires et la population se réfèrent à ses travaux lorsqu'il est question d'obtenir l'heure juste sur la gestion des ministères et des organismes qu'il audite.

L'institution souhaite que sa contribution aux changements dans la gestion publique soit plus connue.

VALEURS

Dans un environnement de travail fondé sur la collaboration et le partage de l'expertise de chacun, les employés du Vérificateur général déploient des efforts importants pour concrétiser la mission et la vision de l'organisation. Ils adhèrent aux valeurs communes ci-dessous, qui guident et inspirent leurs actions.

NOS ASSISES :

l'indépendance, l'objectivité et l'intégrité

NOTRE ENGAGEMENT :

le respect et la rigueur

NOTRE FORCE :

le professionnalisme et l'esprit d'équipe

O R I E N T A T I O N



ENJEU 1

DES TRAVAUX SIGNIFICATIFS TANT POUR LES PARLEMENTAIRES QUE POUR LA POPULATION

AGIR POUR UN MAXIMUM D'IMPACT

Par ses actions, le Vérificateur général vise à répondre aux préoccupations des parlementaires et de la population qu'ils représentent. Par conséquent, il réalisera des audits sur des sujets qui les interpellent et qui contribueront à améliorer la gestion des ministères et des organismes.

Ainsi, le Vérificateur général déploiera des efforts importants pour accomplir davantage de missions d'audit de performance. De plus, il traitera de sujets ayant trait à la prestation de services directs à la population et aux technologies de l'information. Le Vérificateur général réalisera aussi des audits financiers dans des établissements des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux. Il s'assurera que ses travaux sont suffisamment pertinents et porteurs d'impact pour susciter l'intérêt des parlementaires.

Le commissaire au développement durable est un acteur clé dans l'adoption de pratiques de gestion cohérentes avec les principes de développement durable au sein du gouvernement. Le Vérificateur général souhaite démontrer l'importance qu'il accorde au développement durable en lui accordant une place particulière dans ses orientations stratégiques. En ce sens, le commissaire formulera ses observations dans un plus grand nombre de rapports d'audit de performance réalisés par le Vérificateur général. Il élaborera également un plan d'action qui lui permettra de déployer de nouveaux modes d'intervention pour accroître son impact sur les pratiques de l'administration publique.

Le Vérificateur général souhaite que les parlementaires et la population se réfèrent davantage à ses travaux. Pour atteindre cet objectif, il mettra en œuvre un plan de communication visant à mieux faire connaître sa raison d'être et les résultats des audits qu'il mène.

Enfin, le Vérificateur général souhaite maintenir un taux élevé d'application de ses recommandations. Pour ce faire, il mise entre autres sur la collaboration de la Commission de l'administration publique et sur celle des acteurs de la gouvernance des entités. Le Vérificateur général souhaite également participer à une audition annuelle d'une commission parlementaire portant sur les états financiers consolidés du gouvernement du Québec. Une telle audition contribuera à améliorer la mesure de la performance de la gestion de l'État et permettra une meilleure reddition de comptes concernant ses résultats financiers.

AXE 1.1

DES MANDATS À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

| OBJECTIF | INDICATEURS | CIBLES |
|--|---|--|
| 1.1.1 RÉALISER DES MANDATS PORTEURS | Nombre de rapports d'audit de performance déposés à l'Assemblée nationale | 2019-2020: 13 rapports 2020-2021: 14 rapports 2021-2022: 15 rapports 2022-2023: 15 rapports |
| | Pourcentage des rapports d'audit de performance déposés à l'Assemblée nationale qui portent sur la prestation de services directs à la population | 30 % par année |
| | Nombre de rapports d'audit de performance déposés à l'Assemblée nationale qui portent sur les technologies de l'information | 1 rapport par année |
| | Nombre de missions d'audit financier réalisées dans les réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux | 6 missions par année |

AXE 1.2

DES INTERVENTIONS PORTEUSES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

| OBJECTIFS | INDICATEURS | CIBLES |
|--|---|---|
| 1.2.1 INTÉGRER DAVANTAGE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES MISSIONS D'AUDIT DE PERFORMANCE | Pourcentage de rapports d'audit de performance dans lesquels le commissaire au développement durable formule ses observations, excluant ses propres rapports | 30 % par année à compter de 2019-2020 |
| 1.2.2 ACCROÎTRE L'IMPACT DU COMMISSAIRE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LES PRATIQUES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE | Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action portant sur les modes d'intervention du commissaire au développement durable Dépôt à l'Assemblée nationale d'un rapport de vigie sur l'élaboration de la nouvelle stratégie gouvernementale de développement durable | Dépôt d'un plan d'action d'ici le 31 mars 2020 Déploiement du plan d'action à compter de 2020-2021 1 rapport par année d'ici la publication de la stratégie |

AXE 1.3

DES TRAVAUX VISIBLES ET ACCESSIBLES

OBJECTIFS

INDICATEURS

CIBLES

**1.3.1
MIEUX
COMMUNIQUER
LES RÉSULTATS
DE NOS TRAVAUX**

Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication visant à augmenter la visibilité et l'accessibilité des travaux du Vérificateur général

Dépôt d'un plan de communication d'ici le 31 mars 2020
Déploiement du plan de communication à compter de 2020-2021

**1.3.2
AUGMENTER
LA NOTORIÉTÉ
DU VÉRIFICATEUR
GÉNÉRAL**

Pourcentage de la population qui connaît la raison d'être du Vérificateur général

Augmentation de 5 % par rapport à l'année de référence 2019-2020 d'ici le 31 mars 2023

AXE 1.4

DES INTERVENTIONS QUI SUSCITENT DES ACTIONS CONCRÈTES

| OBJECTIFS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|--|---|
| 1.4.1 RENFORCER L'APPLICATION DE NOS RECOMMANDATIONS | Pourcentage des recommandations à l'Assemblée nationale appliquées ou ayant donné lieu à des progrès satisfaisants en audit financier et en audit de performance | 2019-2020 : 75% 2020-2021 : 75 % 2021-2022 : 80 % 2022-2023 : 80 % |
| | Pourcentage des comités d'audit ou des conseils d'administration concernés par les rapports d'audit de performance qui sont rencontrés à ce sujet | 60 % par année à compter de 2020-2021 |
| 1.4.2 CONTRIBUER À UNE MEILLEURE REDDITION DE COMPTES DES FINANCES PUBLIQUES | Audition par une commission parlementaire concernant les états financiers consolidés du gouvernement en présence du Vérificateur général | 1 audition par année à compter de 2020-2021 |

O R I E N T A T I O N

**ENJEU 2****UNE ORGANISATION QUI SE DISTINGUE PAR SON EXCELLENCE****ÊTRE RECONNUS
POUR NOTRE GESTION
AXÉE SUR LA PERSONNE ET
POUR NOTRE PERFORMANCE**

Le Vérificateur général se distingue par son expertise et l'excellence de ses travaux. Pour rester parmi les meilleurs, l'organisation mettra au cœur de ses priorités d'action ses employés, la qualité de ses travaux et l'innovation.

Les employés sont la force vive du Vérificateur général. Par leur engagement et leur niveau élevé d'expertise, ils permettent à l'organisation de réaliser des travaux reconnus pour leur rigueur et leur qualité. Toutefois, le Vérificateur général, tout comme plusieurs organisations, fait face à une rareté de la main-d'œuvre. Il continuera donc à investir des efforts importants afin d'attirer et de retenir en poste le personnel qualifié, en nombre suffisant pour réaliser sa mission dans les meilleures conditions.

Il fera en sorte de diversifier les expériences de travail de son personnel et d'enrichir l'expertise de celui-ci. Entre autres choses, il reprendra des missions d'audit financier données en impartition afin de proposer à un plus grand nombre d'employés la possibilité de développer de nouvelles compétences en gestion de projet. Il offrira aussi à ses employés la possibilité d'effectuer des mandats variés qui prennent en compte leurs aspirations.

Le Vérificateur général souhaite également, par l'entremise d'un projet pilote, explorer la possibilité d'embaucher des employés dans toutes les régions du Québec. Celles-ci regorgent de talents qui pourraient contribuer à la réalisation de sa mission.

Pour s'assurer d'offrir à son personnel un environnement de travail sain et mobilisant, il visera à conserver sa certification Employeur remarquable, ainsi qu'à obtenir la certification Entreprise en santé, qui requiert une longue démarche dont le but est de favoriser le bien-être des personnes en milieu de travail.

Au cours des prochaines années, le Vérificateur général souhaite continuer d'accroître sa performance. Pour atteindre cet objectif, l'organisation alliera la qualité à l'innovation. Ainsi, tout comme dans les plans stratégiques précédents, il vise à ce que tous ses travaux en audit financier et en audit de performance continuent de répondre entièrement aux normes de certification.

Le Vérificateur général implantera en outre progressivement une nouvelle méthodologie en audit financier, qui permettra notamment de diminuer le nombre d'heures investies par les employés dans la réalisation d'une mission dans ce domaine. Il visera également à favoriser une plus grande efficacité en audit de performance. Pour ce faire, il révisera régulièrement ses pratiques et planifiera un certain nombre de missions d'audit de performance qui nécessiteront moins d'heures.

Par ailleurs, le Vérificateur général souhaite continuer à se démarquer en audit financier par son utilisation des techniques d'audit assistées par ordinateur. Pour ce faire, il évaluera le caractère optimal des stratégies qu'il déploie. D'autre part, il intensifiera l'utilisation de ces techniques en audit de performance. De plus, il révisera régulièrement ses processus, ses méthodes et ses outils afin de les améliorer. Des plans d'action seront ensuite déployés pour soutenir cette démarche.

Enfin, l'organisation poursuivra le virage entamé au cours des dernières années pour viser un environnement sans papier en réduisant encore davantage sa consommation de papier. En 2018-2019, elle l'avait déjà diminuée de 50 % par rapport à l'année de référence 2015-2016.

AXE 2.1

LES EMPLOYÉS AU CŒUR DE NOTRE ORGANISATION

| OBJECTIF | INDICATEURS | CIBLES |
|--|--|---|
| 2.1.1 MISER SUR DES RESSOURCES QUALIFIÉES EN NOMBRE SUFFISANT | Taux de rétention du personnel | 88 % annuellement |
| | Pourcentage des postes pourvus | Moyenne annuelle: 95 % |
| | Pourcentage des missions d'audit financier données en impartition pour lesquelles le Vérificateur général assume les frais | Diminution par rapport à l'année de référence 2018-2019: 2019-2020: — 2020-2021: 10 % 2021-2022: 20 % 2022-2023: 40 % |
| | Nombre d'employés ayant effectué plus d'un type de mandat au cours d'une année | Augmentation par rapport à l'année de référence 2018-2019: 2019-2020: 5 % 2020-2021: 10 % 2021-2022: 15 % 2022-2023: 20 % |

AXE 2.1

LES EMPLOYÉS AU CŒUR DE NOTRE ORGANISATION (SUITE)

| OBJECTIFS | INDICATEURS | CIBLES |
|--|--|---|
| 2.1.2 MISER SUR LE TALENT DES RÉGIONS | Réalisation d'un projet pilote pour l'embauche d'employés qui travaillent dans des bureaux situés à l'extérieur de Montréal et de Québec | Dépôt d'une étude de faisabilité d'ici le 31 mars 2020 Dépôt du bilan du projet pilote d'ici le 31 mars 2021 |
| | Nombre d'employés travaillant dans des bureaux situés à l'extérieur de Montréal et de Québec | En fonction du bilan du projet pilote |
| 2.1.3 OFFRIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SAIN ET MOBILISANT | Pourcentage de mobilisation du personnel permettant de maintenir la certification Employeur remarquable | 2019-2020 : 75 % 2021-2022 : 75 % |
| | Certification Entreprise en santé | Obtention de la certification d'ici le 31 mars 2023 |

AXE 2.2

DES PRATIQUES QUI ALLIENT QUALITÉ ET INNOVATION

| OBJECTIFS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|--|
| 2.2.1 MAINTENIR UN HAUT STANDARD DE QUALITÉ | Pourcentage des missions d'audit évaluées répondant aux normes de certification | 100 % par année |
| 2.2.2 INNOVER DANS NOS PRATIQUES POUR FAVORISER UNE PLUS GRANDE EFFICIENCE | Pourcentage des missions d'audit financier réalisées selon la nouvelle méthodologie | 100 % d'ici le 31 mars 2021 |
| | Pourcentage d'heures investies dans les missions d'audit financier réalisées selon la nouvelle méthodologie | Réduction par rapport à l'année de référence 2018-2019: 2019-2020: — 2020-2021: — 2021-2022: 5 % 2022-2023: 10 % |

AXE 2.2

DES PRATIQUES QUI ALLIENT QUALITÉ ET INNOVATION (SUITE)

| OBJECTIFS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|--|
| 2.2.2 INNOVER DANS NOS PRATIQUES POUR FAVORISER UNE PLUS GRANDE EFFICIENCE (SUITE) | Pourcentage des missions d'audit de performance réalisées en 3 000 heures ou moins | 2019-2020 : — 2020-2021 : 10 % 2021-2022 : 20 % 2022-2023 : 30 % |
| | Pourcentage des missions d'audit de performance utilisant les techniques d'audit assistées par ordinateur | 2019-2020 : 75 % 2020-2021 : 80 % 2021-2022 : 85 % 2022-2023 : 90 % |
| | Nombre de missions d'audit financier pour lesquelles une révision de la stratégie des techniques d'audit assistées par ordinateur est effectuée | 5 missions d'envergure par année à compter de 2020-2021 |
| | Nombre de processus, de méthodes et d'outils faisant l'objet d'une révision et d'un plan d'action, le cas échéant | 2 par année |
| 2.2.3 VISER UN ENVIRONNEMENT SANS PAPIER | Quantité de papier consommée | Réduction par rapport à l'année de référence 2018-2019 : 2019-2020 : 20 % 2020-2021 : 30 % 2021-2022 : 40 % 2022-2023 : 50 % |

TABLEAU SYNOPTIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

MISSION

Contribuer à une meilleure gestion des fonds publics

VISION

Le Vérificateur général du Québec :
une référence pour les parlementaires et la population

VALEURS

Nos assises: l'indépendance, l'objectivité et l'intégrité
Notre engagement: le respect et la rigueur
Notre force: le professionnalisme et l'esprit d'équipe

ENJEU 1

DES TRAVAUX SIGNIFICATIFS TANT POUR LES PARLEMENTAIRES QUE POUR LA POPULATION

ORIENTATION 1: AGIR POUR UN MAXIMUM D'IMPACT

AXE 1.1 DES MANDATS À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

| INDICATEURS | CIBLES |
|---|--|
| OBJECTIF 1.1.1 RÉALISER DES MANDATS PORTEURS | |
| Nombre de rapports d'audit de performance déposés à l'Assemblée nationale | 2019-2020: 13 rapports 2020-2021: 14 rapports 2021-2022: 15 rapports 2022-2023: 15 rapports |
| Pourcentage des rapports d'audit de performance déposés à l'Assemblée nationale qui portent sur la prestation de services directs à la population | 30 % par année |
| Nombre de rapports d'audit de performance déposés à l'Assemblée nationale qui portent sur les technologies de l'information | 1 rapport par année |
| Nombre de missions d'audit financier réalisées dans les réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux | 6 missions par année |

AXE 1.2 DES INTERVENTIONS PORTEUSES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

| INDICATEURS | CIBLES |
|--|---|
| OBJECTIF 1.2.1 INTÉGRER DAVANTAGE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES MISSIONS D'AUDIT DE PERFORMANCE | |
| Pourcentage de rapports d'audit de performance dans lesquels le commissaire au développement durable formule ses observations, excluant ses propres rapports | 30 % par année à compter de 2019-2020 |
| OBJECTIF 1.2.2 ACCROÎTRE L'IMPACT DU COMMISSAIRE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LES PRATIQUES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE | |
| Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action portant sur les modes d'intervention du commissaire au développement durable | Dépôt d'un plan d'action d'ici le 31 mars 2020 Déploiement du plan d'action à compter de 2020-2021 |
| Dépôt à l'Assemblée nationale d'un rapport de vigie sur l'élaboration de la nouvelle stratégie gouvernementale de développement durable | 1 rapport par année d'ici la publication de la stratégie |

AXE 1.3 DES TRAVAUX VISIBLES ET ACCESSIBLES

| INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|
| OBJECTIF 1.3.1 MIEUX COMMUNIQUER LES RÉSULTATS DE NOS TRAVAUX | |
| Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication visant à augmenter la visibilité et l'accessibilité des travaux du Vérificateur général | Dépôt d'un plan de communication d'ici le 31 mars 2020 Déploiement du plan de communication à compter de 2020-2021 |
| OBJECTIF 1.3.2 AUGMENTER LA NOTORIÉTÉ DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL | |
| Pourcentage de la population qui connaît la raison d'être du Vérificateur général | Augmentation de 5 % par rapport à l'année de référence 2019-2020 d'ici le 31 mars 2023 |

AXE 1.4 DES INTERVENTIONS QUI SUSCITENT DES ACTIONS CONCRÈTES

| INDICATEURS | CIBLES |
|--|--|
| OBJECTIF 1.4.1 RENFORCER L'APPLICATION DE NOS RECOMMANDATIONS | |
| Pourcentage des recommandations à l'Assemblée nationale appliquées ou ayant donné lieu à des progrès satisfaisants en audit financier et en audit de performance | 2019-2020: 75 % 2020-2021: 75 % 2021-2022: 80 % 2022-2023: 80 % |
| Pourcentage des comités d'audit ou des conseils d'administration concernés par les rapports d'audit de performance qui sont rencontrés à ce sujet | 60 % par année à compter de 2020-2021 |
| OBJECTIF 1.4.2 CONTRIBUER À UNE MEILLEURE REDDITION DE COMPTES DES FINANCES PUBLIQUES | |
| Audition par une commission parlementaire concernant les états financiers consolidés du gouvernement en présence du Vérificateur général | 1 audition par année à compter de 2020-2021 |

ENJEU 2

UNE ORGANISATION QUI SE DISTINGUE PAR SON EXCELLENCE

ORIENTATION 2: ÊTRE RECONNUS POUR NOTRE GESTION AXÉE SUR LA PERSONNE ET POUR NOTRE PERFORMANCE

AXE 2.1 LES EMPLOYÉS AU CŒUR DE NOTRE ORGANISATION

| INDICATEURS | CIBLES |
|--|---|
| OBJECTIF 2.1.1 MISER SUR DES RESSOURCES QUALIFIÉES EN NOMBRE SUFFISANT | |
| Taux de rétention du personnel | 88 % annuellement |
| Pourcentage des postes pourvus | Moyenne annuelle: 95 % |
| Pourcentage des missions d'audit financier données en impartition pour lesquelles le Vérificateur général assume les frais | Diminution par rapport à l'année de référence 2018-2019: 2019-2020: — 2020-2021: 10 % 2021-2022: 20 % 2022-2023: 40 % |
| Nombre d'employés ayant effectué plus d'un type de mandat au cours d'une année | Augmentation par rapport à l'année de référence 2018-2019: 2019-2020: 5 % 2020-2021: 10 % 2021-2022: 15 % 2022-2023: 20 % |

OBJECTIF 2.1.2 MISER SUR LE TALENT DES RÉGIONS

| | |
|--|---|
| Réalisation d'un projet pilote pour l'embauche d'employés qui travaillent dans des bureaux situés à l'extérieur de Montréal et de Québec | Dépôt d'une étude de faisabilité d'ici le 31 mars 2020 Dépôt du bilan du projet pilote d'ici le 31 mars 2021 |
| Nombre d'employés travaillant dans des bureaux situés à l'extérieur de Montréal et de Québec | En fonction du bilan du projet pilote |

OBJECTIF 2.1.3 OFFRIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SAIN ET MOBILISANT

| | |
|---|---|
| Pourcentage de mobilisation du personnel permettant de maintenir la certification Employeur remarquable | 2019-2020: 75 % 2021-2022: 75 % |
| Certification Entreprise en santé | Obtention de la certification d'ici le 31 mars 2023 |

AXE 2.2 DES PRATIQUES QUI ALLIENT QUALITÉ ET INNOVATION

| INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|
| OBJECTIF 2.2.1 MAINTENIR UN HAUT STANDARD DE QUALITÉ | |
| Pourcentage des missions d'audit évaluées répondant aux normes de certification | 100 % par année |
| OBJECTIF 2.2.2 INNOVER DANS NOS PRATIQUES POUR FAVORISER UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ | |
| Pourcentage des missions d'audit financier réalisées selon la nouvelle méthodologie | 100 % d'ici le 31 mars 2021 |
| Pourcentage d'heures investies dans les missions d'audit financier réalisées selon la nouvelle méthodologie | Réduction par rapport à l'année de référence 2018-2019: 2019-2020: — 2020-2021: — 2021-2022: 5 % 2022-2023: 10 % |
| Pourcentage des missions d'audit de performance réalisées en 3 000 heures ou moins | 2019-2020: — 2020-2021: 10 % 2021-2022: 20 % 2022-2023: 30 % |
| Pourcentage des missions d'audit de performance utilisant les techniques d'audit assistées par ordinateur | 2019-2020: 75 % 2020-2021: 80 % 2021-2022: 85 % 2022-2023: 90 % |
| Nombre de missions d'audit financier pour lesquelles une révision de la stratégie des techniques d'audit assistées par ordinateur est effectuée | 5 missions d'envergure par année à compter de 2020-2021 |
| Nombre de processus, de méthodes et d'outils faisant l'objet d'une révision et d'un plan d'action, le cas échéant | 2 par année |
| OBJECTIF 2.2.3 VISER UN ENVIRONNEMENT SANS PAPIER | |
| Quantité de papier consommée | Réduction par rapport à l'année de référence 2018-2019: 2019-2020: 20 % 2020-2021: 30 % 2021-2022: 40 % 2022-2023: 50 % |

Cette publication est rédigée par le Vérificateur général du Québec.

Québec

750, boulevard Charest Est, bureau 300
Québec (Québec) G1K 9J6
Tél. : 418 691-5900
Télec. : 418 644-4460

Montréal

770, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1920
Montréal (Québec) H3A 1G1
Tél. : 514 873-4184
Télec. : 514 873-7665

Internet

Courriel : verificateur.general@vgq.qc.ca
Site Web : www.vgq.qc.ca

**Protection des droits de propriété intellectuelle du Vérificateur
général du Québec**

Quiconque peut, sans autorisation ni frais, mais à la condition de mentionner la source, reproduire sous quelque support des extraits de ce document, sauf s'il le fait à des fins de commercialisation. Dans ce cas, une autorisation préalable doit être obtenue auprès du Vérificateur général.

Dépôt légal – 2019

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-84097-8 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-84098-5 (version PDF)



PLAN
STRATÉGIQUE
2019-2023

